

Lettre d'engagement sur une augmentation et une évolution

Par **Kjconseil**, le **18/03/2009** à **19:27**

Bonjour,

Je dépends de la des télécom. L'année dernière, suite à l'acceptation de nouvelles fonctions avec management, la direction s'est engagé par écrit (lettre avec en-tête et signature du directeur) à une augmentation de salaire et un changement de poste.

La lettre dit qu'il y aura un point "fin 2008 sur le fonctionnement de l'équipe et [que] si le travail réalisé confirme que [la direction] a eu raison de me faire confiance, cette évolution dans [mon] travail se traduira bien évidemment par un changement d'intitulé de poste dans [mon] contrat et une augmentation salariale.

Le bilan annuel est très positif et confirme le bon fonctionnement de l'équipe.

En décembre, la direction a changé et la nouvelle organisation s'est mise en place en févirer. L'équipe que je manageais n'existe plus et la nouvelle direction me dit d'être patient qu'en a une augmentation.

Mes questions:

- > puis je prétendre à une augmentation ou cette lettre n'a pas de valeur / pas suffisament explicite ?
- > a qui demander conseil (gratuitement), je précise que nous n'avons pas de délégué du personnel)

Merci des réponses que vous seriez à même d'apporter;